



LECTURE DES FICHES TECHNIQUES

CARTE DE LOCALISATION

Carte de localisation des observations.

Source : « GT, octobre 2020 » (données fournies par le CIRAD Réunion croisant l'ensemble des données partenaires) ou « PNRUN, 2022 » (avec ajouts récents aux données susmentionnées).



PICTOGRAMMES

100

Cette espèce est inscrite sur la liste de 100 établie par le Comité français de l'UICN et le SSC Invasive Species Specialist Group de l'UICN, figurant parmi les plantes les plus envahissantes au monde.

5

Niveau d'invasibilité selon l'échelle de Lavergne C., 2016.

Seuls les niveaux mentionnés dans les fiches techniques de ce guide sont décrits ici.

5 : très envahissante, dominante ou co-dominante à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou perturbés (perturbations naturelles : chablis et autres trouées, coulées volcaniques, glissements de terrain) avec de fortes densités. Il s'agit des espèces « transformers ».

4 : moyennement envahissante, se propageant spontanément à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou faiblement perturbés par les activités humaines, avec des densités plus ou moins importantes, sans toutefois dominer ou co-dominer la végétation.

3+ : envahissante dans les milieux anthropisés, c'est-à-dire perturbés par les activités humaines (friches, terrains vagues, végétation secondaire, cultures, pâturages, plantations forestières, jardins, bords de route, ...), mais aussi présente

dans certains milieux naturels sans montrer pour le moment un comportement envahissant (espèce qualifiée d'émergente ou potentiellement envahissante en milieu naturel).

2P : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée, et surtout montrant un comportement envahissant (multiplication importante, expansion récente, propagation imminente) dans seulement une ou deux localités de l'île. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde

2 : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée dans une ou plusieurs localités, mais dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde

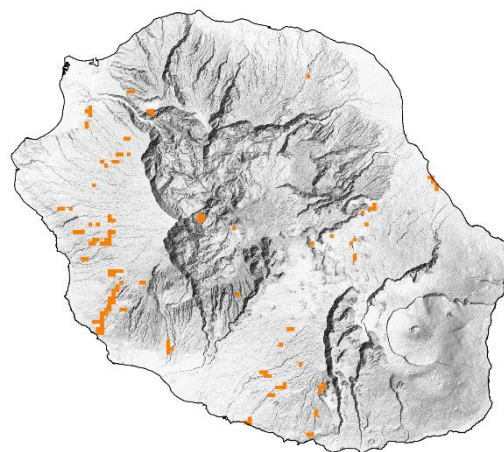


Cette espèce est interdite d'introduction et de tous usages sur le territoire réunionnais par l'arrêté du 1^{er} avril 2019.

LIANE ROUGE

NOM LATIN : *Persicaria chinensis*
SYNONYMES : *Polygonum chinense*
AUTRES NOMS : Empreinte-la-vierge, Persicaire de Chine
FAMILLE : Polygonaceae
ORIGINE : Asie

4



Observations de *Persicaria chinensis*

0 10 20 30 km

Source : Groupe de Travail (GT)
«Priorisation spatiale des actions de lutte».
Version 1: Octobre 2020

Persicaria chinensis

DESCRIPTION & IMPACTS

Une fiche descriptive détaillée est disponible sur le site du Groupe Espèces Invasives Réunion au [lien suivant](#).

La liane rouge a une croissance dynamique et se propage très rapidement en milieu naturel. Elle forme une couverture dense et continue sur le sol, et étouffe la végétation support dans toutes les strates, modifiant ainsi la composition de la communauté végétale en place.

A La Réunion, Nicole et Gilbert Gauvin ont lancé une activité de transformation de cette liane (fibreuse et dense) en étoffe végétale (papier et tissu). Ils utilisent également la partie dure de la tige pour en faire du charbon vert (évite l'abattage des arbres), du «goudron végétal» (une résine protectrice utilisée sur les branches taillées, le bois de construction ou les pattes des animaux d'élevage) et un insecticide bio à pulvériser.

HABITATS COLONISÉS

D'introduction récente à La Réunion, elle envahit les zones de moyennes altitudes, à partir de 600 m sur la côte Ouest et 400 m sur la côte Est, dans les jachères, en bordure de pâturages, le long des chemins, dans les ravines et dans les bas-fonds humides. C'est également une adventice des cultures (canne, ananas, maraîchage). Son expansion, surtout à l'étage mésotherme, a été très rapide, notamment dans les ravines. (CBNM, 2019) Elle est présente dans la plupart des régions tempérées du globe, souvent naturalisée. Elle est connue pour être envahissante à Madagascar, Hawaï, Singapour et en Jamaïque. (PIER, 2010)

Cette espèce se développe de façon optimale dans un milieu ensoleillé (bien que tolérante à l'ombre une partie de la journée) avec présence d'un sol humide, généralement riche en litière de feuilles. Cependant, elle est également connue comme capable de reprendre sur des pans peu ensoleillés.

ÉCOLOGIE

Mode de reproduction : Sexuée et végétative (bouturage de tige au niveau des nœuds).

Mode de dissémination : Les graines sont dispersées par les oiseaux. L'eau peut également disperser les graines et les fragments de tiges.

Banque de graines : Pas d'informations.



MÉTHODES DE LUTTE

Prévention et lutte précoce

Il est important de réaliser la lutte avant la première fructification des individus. Arracher et exporter le déchet dans la mesure du possible : si l'export n'est pas possible, mettre dans un récipient hermétique à l'air et ne laissant pas passer la lumière.

Méthodes de gestion

Méthode manuelle/physique

COUPE AU SABRE : Coupe au sabre ou à la faucille. Les parties vertes peuvent être aussi coupées à mains nues. Une fois coupée, la liane rouge rejette rapidement et vigoureusement. Une reprise est observée au bout de quelques jours seulement. Cette méthode peut donc être utilisée pour limiter la propagation, mais n'est pas efficace pour contrôler l'espèce sur le long terme.

PAILLAGE : Après la lutte, si tous les rhizomes n'ont pas été arrachés, la liane aura une reprise très rapide. Il est donc conseillé d'effectuer un couvert, avec du broyat par exemple. Il doit être épais (au moins 10cm) et à décomposition lente. Lors des chantiers citoyens menés par la SREPEN dans le cadre du projet P2C3E, le sol a été couvert avec des feuilles de Latanier de Chine. La repousse a été ralentie et d'autres exotiques telles que le ricin ont été favorisées.

COUPE : Un test de bâchage est en cours par le PNRUN. Du recul supplémentaire est encore nécessaire pour confirmer l'efficacité de cette méthode.

Méthode mécanique

ARRACHAGE : Dans les zones où l'invasion est limitée, l'arrachage est possible. Il est nécessaire d'être très méticuleux pour ne pas laisser de racines dans le sol, car chaque fragment peut donner vie à un nouvel individu. La liane rouge possède une racine pivot pouvant mesurer jusqu'à 2m qu'il est impossible d'arracher à la main, la mécanisation est indispensable.

COUPE : Lorsque la liane atteint une certaine hauteur, elle est difficile à retirer. L'utilisation d'outils thermiques ou électriques facilite le travail.

Autres méthodes testées

Lutte biologique

Sur l'île de Java, les coléoptères du genre *Haltica* (larves et adultes) causent d'importants dégâts sur la liane rouge. Cependant, les auteurs suggèrent que des études plus poussées sont nécessaires pour recommander cet agent pour une éventuelle lutte biologique. (Rojas-Sandoval J., et al., 2014)

Méthode chimique

Limitez au maximum l'usage d'herbicides aux situations sans méthode alternative. Respectez strictement la réglementation en vigueur. L'utilisation de produits chimiques a des effets négatifs sur la santé et l'environnement.

La lutte chimique a été utilisée avec succès en Nouvelle-Zélande et en Australie notamment, mais implique une pulvérisation foliaire. Cette mention est donc faite à titre purement informatif, la méthode n'étant pas applicable sur le territoire réunionnais.

Traitement des déchets de la lutte :

La lutte contre cette espèce est indissociable de la gestion des rémanents. Les fragments de liane sont capables de se réenraciner lorsqu'ils sont en contact avec le sol. Il convient de trouver la meilleure méthode de gestion qui correspond aux besoins et moyens liés à l'action (évacuation des déchets en déchetterie, mise en tas sur une bâche, mise en sac dans le cas de petites zones... l'idéal étant un contenant hermétique à l'air et la lumière). Ne surtout pas broyer les rémanents en vue de les laisser sur site, à cause du fort pouvoir de reprise.

Le brûlage ne semble pas fonctionner, des observations ont montré que l'espèce peut repartir même après un tel traitement. (Simon G., n-a)

Rappel : Une filière de transformation de cette liane existe sur le territoire. Contacter Nicole et Gilbert Gauvin pour plus d'informations.

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

- Lors de la coupe, ou lorsque la liane est secouée (retrait de la végétation support), elle émet des molécules qui peuvent être irritantes pour le système respiratoire. L'idéal est de se protéger avec un masque lors des manipulations pour éviter tout désagrément.
- La liane rouge tâche les vêtements clairs.